

## L'Examen

Epreuves	Mode	Durée	Coef.
Culture générale et expression	Ecrit	4h	4
LV1	Ecrit	2h	2
	Oral CCF	20 min	1
Culture économique, juridique et managériale	Ecrit	4h	6
Gérer relation clients & fournisseurs	Oral CCF	1h	6
Gestion des risques	Oral CCF	30 min	4
Gérer le personnel et contribuer à la GRH	Ecrit	2h30	4
Soutenir le fonctionnement et développement de la PME	Ecrit	4h30	6

\* CCF : Contrôle en Cours de Formation par les formateurs de l'établissement

## Les conditions d'admission

- Procédure PARCOURSUP
- Etre titulaire du Baccalauréat général, technologique ou professionnel, ou avoir suivi une formation universitaire
- Retrait d'un dossier de pré-inscription & entretiens
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Admission possible en cours de formation sur pièces justificatives (bulletins, attestation de formation)

## Témoignages d'étudiants

- ◆ « L'apprentissage, c'est la clé de la réussite ! »
- ◆ « Parce que la rigueur est un art de vivre, parce que la réussite est notre objectif, l'équipe des formateurs de l'UFA, dynamique et issue de l'entreprise, nous guide dans chacun de nos pas »
- ◆ « Le BTS à Jeanne d'Arc, c'est du sérieux, du travail, un réel suivi mais également une ambiance qui permet de progresser et d'atteindre les objectifs en équipe »
- ◆ « A l'UFA, on y apprend avant tout la solidarité, l'humanité et surtout on nous aide à développer la confiance en nous »
- ◆ « L'UFA propose une formation enrichissante grâce à l'alternance. Les intervenants s'impliquent dans la réussite de chacun. Deux années qui se sont passées dans la joie et la bonne humeur, ce qui est une source de motivation en apprentissage »
- ◆ « L'UFA est à échelle humaine ce qui permet un suivi particulier. Les échanges avec les formateurs sont facilités et la cohésion de groupe est mise en avant. Pour ma part, jamais dans mon parcours scolaire, je n'ai connu un tel accompagnement. Mon passage à l'UFA reste et restera un excellent souvenir »

## Et après le BTS ?

**Insertion Professionnelle immédiate possible : Collaborateur du dirigeant de PME/PMI, Assistante administration du personnel.**

OU

### Poursuite d'études

- LICENCE OU LICENCE PROFESSIONNELLE ( L3 ) : Gestion, Management des Organisations, Ressources Humaines...
- ECOLES DE COMMERCE (entrée en 3<sup>ème</sup> année)
- BACHELOR : COVENTRY UNIVERSITY (GB)

Après un Bachelor ou une Licence : Master 1 et 2

2 bis Boulevard Toussaint Lucas 95130 FRANCONVILLE

☎ 01.34.13.75.56 📠 01.34.13.99.80

bts.jdarc@gmail.com

www.jeannedarc-franconville.fr

Unité de Formation  
en Apprentissage :  
UFA Jeanne d'Arc,  
15 ans d'expérience



**BTS en apprentissage**

**GESTION  
DE LA PME**

120 ECTS



**Formation de qualité  
et ouverte sur l'avenir !**



**Formation en milieu  
professionnel**

## Objectifs et programme de formation du BTS

### Objectifs du BTS GPME

Cette formation prépare en 2 ans à un diplôme d'Etat de l'Enseignement Supérieur. Le titulaire d'un BTS Gestion de la PME est le collaborateur direct du dirigeant ou d'un cadre dirigeant d'une petite ou moyenne entreprise. Son travail se caractérise par une forte polyvalence à dominante administrative.

### Les compétences développées

- Un esprit d'analyse et de synthèse
- Sens des responsabilités et organisation des ressources humaines
- Polyvalence des activités

### Programme de formation

#### Matières générales :

- Culture générale et expression écrite
- Culture économique, juridique et managériale
- Anglais

#### Matières professionnelles :

- Gestion de la relation avec la clientèle et les fournisseurs
- Gestion et développement des ressources humaines
- Organisation et planification des activités
- Gestion des ressources financières
- Soutien au fonctionnement et au développement de la PME
- Gestion des risques
- Communication

## Un BTS GPME à l'UFA Jeanne d'Arc ?

### Pourquoi un BTS GPME en Apprentissage

- Suivre une formation gratuite et rémunérée
- Acquérir une expérience professionnelle significative en alternant formation théorique et pratique
- Obtenir un diplôme d'Etat de l'Enseignement Supérieur reconnu de niveau 5
- Une passerelle vers l'emploi

### Pourquoi un BTS GPME à l'Institution Jeanne d'Arc

- Une équipe de formateurs disposant d'une expérience solide et diversifiée acquise dans l'enseignement ou en entreprise.
- Un effectif permettant de réaliser un suivi personnalisé des jeunes et d'établir des liens étroits avec l'entreprise et le maître d'apprentissage.
- Un accompagnement dans la recherche d'entreprises.
- Un partenariat avec des entreprises .
- Les étudiants bénéficient d'un dispositif leur permettant de suivre les cours dans l'attente de la signature d'un contrat ou en cas de rupture de contrat.
- Une unité de formation rattachée au CFA CERFAL : 33 ans d'expérience dans le secteur de l'apprentissage, 100 diplômés, 4 500 apprentis, plus de 650 formateurs.
- Un réseau d'anciens élèves.
- Accès facile : près de la gare de Franconville, à 5 min à pied.

**Les résultats aux examens 2018 Jdarc, 1ère promotion BTS AG : 25% de réussite.  
Nouveau référentiel pas encore évalué.**

\* l'UFA est ouverte aux personnes en situation de handicap

## Organisation de la formation

La formation s'effectue en alternance en entreprise et en centre de formation

### Rythme de l'alternance

- Une semaine de cours
- Une semaine en entreprise

### Durée en centre de formation

- 1350 heures de formation à l'UFA Jeanne d'Arc sur 2 ans
- 20 semaines par an

## Avantages pour l'Apprenti et l'Entreprise

### Pour l'apprenti , en 2019 :

- Formation gratuite
- Salaires exonérés d'impôt sur le revenu (dans la limite du montant annuel du SMIC)
- Rémunération minimale sans charges sociales
- Aide au permis de conduire (500€)

Age de l'apprenti	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Moins de 18 ans	27 % du Smic	39 % du Smic
De 18 à 20 ans	43 % du Smic	51 % du Smic
21 ans et plus	53 % du Smic	61 % du Smic

### Pour l'employeur :

- Exonération des charges sociales sur les bas salaires
- Prise en charge de la formation par les OPCO
- + 250 salariés bénéficient d'un bonus (aide de l'Etat) si embauchent + de 4% d'alternants